



**Mesdames, messieurs les Présidents  
de ligues  
de comités départementaux  
clubs  
Mesdames, messieurs les membres  
du Comité directeur  
de la commission nationale Carambole**

Vichy, le 6 novembre 2020

CS/VC/20.6412

**Objet : site carambole test**

Mesdames, messieurs,

La situation sanitaire a provoqué l'arrêt quasi-total des compétitions. Beaucoup de licenciés et dirigeants ont regretté de ne pouvoir tester le système avant son ouverture.

Nous allons mettre à profit cette période pour ouvrir un site de test. Tous les responsables sportifs vont pouvoir découvrir le système et se faire la main sans crainte puisque toutes les informations et modifications saisies sur ce site seront effacées lors de la mise en service du site réel.

**Ce site entrera en service le lundi 9 novembre et sera ouvert aux responsables nationaux, régionaux et départementaux (niveaux de droits 2, 3 et 4). Dans un premier temps, il s'agira des matchs individuels. Les matchs par équipes seront disponibles quelques jours plus tard. L'accès aux responsables sportifs de clubs interviendra également quelques jours plus tard.**

Voici l'adresse sur laquelle vous devrez vous connecter :

<https://www.telemat.org:8120/FFBI/sif/>

Il s'agit d'un site miroir du site de gestion des licences - donc identique sur l'architecture – sur lequel vous pourrez tester la partie compétition.

**ATTENTION : toutes les autres opérations courantes habituelles (prise de licence, ouverture de droits pour les responsables sportifs, ...) devront être faites sur le site habituel.**

Vous trouverez sur ce site une FAQ (menus **Foire aux questions** et **Mode opératoire**)

Licences et pass  
Statistiques  
Documents  
Mode opératoire  
Foire aux questions  
Nous contacter



et le tutoriel que vous avez déjà reçu qui porte sur la création des différentes étapes des compétitions individuelles (compétition □ phases □ poules □ joueurs □ matchs) et la saisie des résultats des compétitions.

Un tutoriel sur le fonctionnement des équipes sera disponible très rapidement. Le principe général pour les équipes est très semblable au fonctionnement des compétitions individuelles.

Vous vous apercevrez rapidement que beaucoup d'améliorations ont été apportées qui devraient éviter un certain nombre d'erreurs de saisie et donc d'incohérences introduites dans les bases de données. Ceci devrait à terme simplifier considérablement le travail des responsables sportifs de tous niveaux et éviter beaucoup de corrections de saisies.

Je rappelle que le système sera aussi plus strict sur certains points : notamment l'impossibilité d'enregistrer un match avec un joueur non licencié, ou un nombre de reprises différent, mais aussi la compétence géographique des droits d'administration : un responsable sportif carambole de CDB (niveau 2) ne pourra inscrire des informations que sur son département ; un responsable de ligue (niveau 3) ne le pourra que pour sa région.

Les membres de la commission nationale et moi sommes à votre disposition pour vous aider dans cette transition.

Nous comptons sur votre participation active. Nous serons à l'écoute de vos difficultés mais aussi de vos remarques et suggestions pour améliorer le.

Cordialement,

**Claude Schaffran**  
**Responsable de la commission SI**

### **Notion de "district"**

- Si un district correspond à un département possédant un comité départemental actif : les responsables devront être déclarés par le comité départemental sur sa page E2i (gestion licences).  
Les responsables de district doivent donc s'adresser à leur CDB
- Si un district couvre un territoire qui ne respecte pas le découpage d'un département ou si un district regroupe plusieurs départements (comité interdépartemental) : les responsables sportifs devront être déclarés par la ligue correspondante.  
Les responsables de district doivent donc s'adresser à leur ligue

En cas de difficulté, merci de vous adresser à Claude Schaffran, responsable de la commission SI : [claude.schaffran@ffbillard.com](mailto:claude.schaffran@ffbillard.com)